Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Caisse d’allocations familiales de Vaucluse : les aides sont désormais calculées tous les 3 mois !



Dans la continuité du prélèvement de l’impôt à la source, la Caf de Vaucluse -tout comme la MSA, la sécurité sociale agricole- ajuste ses aides en temps réel. Ainsi, depuis le 1er janvier 2021, les aides sont calculées sur les 12 derniers mois connus et le montant de l’aide ajusté tous les 3 mois.

1 000 Vauclusiens possiblement impactés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

«Je réclame toute votre attention, prévient Christian Delafosse, directeur de la Caf de Vaucluse car 1 000 Vauclusiens seront possiblement impactés par ce changement et doivent, le plus rapidement possible, compléter et mettre à jour leur situation sur le site Caf.fr, afin que les aides continuent à être versées.»

Alerte
«En effet, si la majorité des bénéficiaires n'a pas d'actualisation de ressources à faire, certaines catégories de ressources doivent cependant être transmises par, notamment, les travailleurs indépendants depuis moins de 2 ans comme les autoentrepreneurs et les créateurs d'entreprise ; les personnes bénéficiant d'une pension alimentaire et les personnes déclarant des frais réels », souligne Isabelle Potel, sous directrice en charge des politiques sociales et familiales.

Quelles aides ?
Les aides désormais calculées tous les 3 mois sont : l'APL (Aide personnalisée au logement) ; l'ALF (Allocation de logement à caractère familial) et l'ALS (Allocation de logement à caractère social). Pourquoi ces changements ? Parce qu'hier, les situations professionnelles et familiales étaient plus stables.

La société change ? La Caf aussi
Aujourd'hui les rapports à l'entreprise -contrat à durée déterminée, intérim, temps partiels- et à la famille – mariage, séparation, arrivée ou départ d'un enfant au foyer- ont changé, entraînant des discontinuités de parcours. Ainsi, une diminution subite de revenu entraînera un relèvement de l'allocation sous trois mois et une hausse de revenu, une révision de l'actualisation. Il n'y aura pas de changement pour un ménage stable.

APL en temps réel, pourquoi ?
Pour accompagner les changements de vie car la réactualisation tous les trois mois permet d'éviter les variations brutales. Egalement, en cas de perte de l'APL, l'évolution des ressources du ménage continue à être suivie pendant un an et l'aide rétablie automatiquement si les conditions sont réunies. Le calcul en temps réel des aides au logement permet d'ajuster son montant en fonction de l'évolution des revenus des allocataires et des situations familiales.

Points d'accueil labellisés Caf en cliquant ici

Entrer en lien avec la Caf
La Caf de Vaucluse est située 6, rue Saint-Charles à Avignon intramuros. Il est possible de la joindre par téléphone, service gratuit + prix appel au 3230, sur son site www.Caf.fr. Des prises de rendez-vous téléphoniques sont également possible afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches.

La Caf Vaucluse en chiffres
La Caf, en tant qu'acteur des politiques familiales et sociales du département a versé 738M€ aux allocataires Vauclusiens, en 2019, dont 686M€ de prestations légales liées à la famille, au logement, à la précarité et au handicap. Grâce aux prestations, plus de 19 000 allocataires Vauclusiens passent au-dessus du seuil de bas revenus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Le top 3 des aides
Les aides les plus fournies sont celles au logement destinées à 47,8% des allocataires, arrive en 2e position la prime d'activité dont 36% en bénéficient et enfin les minima sociaux RSA (Revenu de solidarité active) et Aah (Allocation adultes handicapés) pour 23% des allocataires du département.

Qui sont les allocataires ?
Le Vaucluse compte 116 669 allocataires dont 43 167 couples, 53 983 personnes isolées et 19 569 mono-parents. Pour situer ces chiffres, le département abrite 570 921 vauclusiens dont 45,4% des ménages sont fiscalement imposés, un taux de natalité de 11,2% pour 1 000 et un taux de pauvreté de 19,5%.

APL qui est concerné ?
En Vaucluse 55 738 familles sont concernées par l'aide personnalise au logement (APL). 153M€ de prestations ont été versés aux allocataires dont 125 900 personnes –soit 55 738 familles couvertes- et 3 309 étudiants.

Le fonds d'action sociale
Le fonds d'action sociale de la Caf est destiné à porter des projets et à soutenir la petite enfance, la jeunesse et à venir en soutien aux parents, il se monte à 52M€. Cette somme accompagne et finance 223 accueils de loisirs sans hébergement, 145 crèches, 72 actions de soutien aux parents, 39 clubs jeunes, 34 contrats locaux d'accompagnement à la solidarité, 19 centres sociaux et 19 lieux d'accueil enfants-parents, 22 relais d'assistantes maternelles, 8 espaces de vie sociale.

Une continuité au prélèvement à la source
Depuis début 2017, les entreprises déclarent les salaires imposables versés à leur personnel. Depuis le 1er janvier 2019, les organismes de sécurité sociale et Pôle emploi déclarent eux aussi les pensions, indemnités journalières et allocations versées à leurs assurés. Dans la continuité de ces évolutions, les CAF et les MSA utilisent désormais ces informations sur les ressources récentes des 6,6 millions de ménages allocataires, bénéficiaires d'une aide au logement, pour calculer les prestations à verser. Ces nouvelles modalités de prise en compte des ressources visent à simplifier les démarches.

Détection des droits et fraude
«Notre préoccupation est aussi de faciliter l'accès au droit car des usagers, par méconnaissance, ne les font pas valoir, par exemple pour la Prime d'activité, remarque Isabelle Potel. En cela et par la connaissance de notre fichier, nous travaillons, depuis 2019, à des mesures de détection via des mailings et des rendez-vous téléphoniques. En période de confinement, nous avons mis l'accent sur le maintien des droits auprès des allocataires.» Quant à la fraude, «En 2020, la Caf a identifié 560 cas de fraude pour une régularisation d'environ 2,5M€ de prestations versées», a indiqué Christian Delafosse.

Les missions de la Caisse d'allocations familiales
Les missions de la Caf ? Aider les familles à concilier vie professionnelle, familiale et sociale ; Créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ; Faciliter la relation parentale, le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ; Améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement. Les prestations versées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. La Caf de Vaucluse émaille le territoire de 4 implantations principales pour l'accueil du public : Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange.

Vidéo consultable ici